

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 2 juin 2026 à 18h00 à Curnier**

Le Conseil communautaire, convoqué le 27 mai 2026 par le Président, M. Sébastien BERNARD, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Curnier.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CAHN

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 89

Etaient présents : 70 (dont 4 suppléants)

Blandine ALVAREZ, Sylvain AUREL, Fabienne BARBANSON, Martine BERGER-SABATIER, Sébastien BERNARD, Coralie BIOUSSE, Géraud BONTOUX, Monique BOTTINI, Jean-Claude BRUS, Philippe CAHN, Christian CARRERE, Claude CHAMBON, Cédric CHAMPEAU, Pascal CIRER-METHEL, Denis CONIL, Thierry DESSALES, Joachim DUSAUGEY, Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT, Bruno EYSSERIC, José FERNANDES, Annie FEUILLAS, Alain FRACHINOUS, Jean GARCIA, Sylvie GARNERO, Patricia GIELLY, Isabelle GIRARD, Didier GIREN, Claudine GOURDON, Jean-Luc GREGOIRE, Yoann GRONCHI, Christian IMBERT, Jean-Michel LAGET, Fabien JOLIVET, Francis KORNPROBST, Amélie LEBRE, Philippe LEDESERT, Emilien LIEVAUX, Aurélie LOUPIAS, Estelle LIELY, Eric LYOBARD, Nadia MACIPE, Clotilde MAZZA DOS SANTOS, Franck MILLET, Alain MONGE, David MORIN, Jennifer MOURRE, Patricia NORMAND, Jean-Louis PASCAL, Alexandre PENIGAUT, Jean-Luc PERNET, Roland PEYRON, Elisa PEYROU, Alan PUSTOCH, Mireille QUARLIN, Pascale ROCHAS, Sébastien ROUSTAN, Christelle RUYSSCHAERT, Olivier SARRAT, Christian TEULADE, Christian THIRIOT, Pierre TOMCZAK, Michel TREMORI, Gérard TRUPHEMUS, Christine VALLIER, Monique VEYRIER, Roger VIARSAC, Carol EICHENBERGER (suppléant), Gérard CHAPPON (suppléant), Adrien DONZET (suppléant), Francis BOMPARD (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 12

Marc HAMARD, Sébastien DUPOUX, Jérôme BOMPARD, Lionel ESTEVE, Didier GILLET, Julien WEINREICH, Gilles RAVOUX, Gilbert MORIN, Guillaume HONVAULT, Jacques NIVON, Stéphanie CORNUD, Marie FLOQUET

Excusés ayant donné procuration : 19

Gines ACHAT (donne procuration à Gérard TRUPHEMUS), Rémy CLEMENT (donne procuration à Clotilde MAZZA DOS SANTOS), Juliette HAIM (donne procuration à Sébastien BERNARD), André MATHIEU (donne procuration à Eric LYOBARD), Brigitte DUC (donne procuration à Sylvain AUREL), Odile TACUSSEL (donne procuration à Alain FRACHINOUS), Laurent DONZET (donne procuration à Jean-Louis PASCAL), Bruno JOVE (donne procuration à Jean-Luc GREGOIRE), Caroline LAMY (donne procuration à Joachim DUSAUGEY), Pascal LANTHEAUME (donne procuration à Aurélie LOUPIAS), Quentin PELOUX (donne procuration à Patricia NORMAND), Odile PILOZ (donne procuration à Monique BOTTINI), Olivier SALIN (donne procuration à Sébastien ROUSTAN), Xavier THIERRY (donne procuration à Olivier SARRAT), Jean-Louis NICOLAS (donne procuration à Annie FEUILLAS), Frédéric JULLIEN (donne procuration à Amélie LEBRE), Marie-Noelle ARMAND (donne procuration à José FERNANDES), Alain NICOLAS (donne procuration à Roland PEYRON), Olivier ROQUE D'ORBCASTEL (donne procuration à Sylvie GARNERO)

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Sébastien BERNARD

Administration Générale

2026-123 Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Vu les dispositions de l'article L. 1414-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui dispose que la Commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L. 14141-5 du même code ;

Vu les dispositions de l'article L. 1411-5 du CGCT qui prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants, la Commission d'appel d'offres (CAO) comporte en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires ;

Le Conseil communautaire décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la CAO.

Les listes déposées sont les suivantes :

Liste 1 composée de :

*Messieurs Jean-Claude BRUS, Denis CONIL, Michel TREMORI, Bruno EYSSERIC et Madame Aurélie LOUPIAS : **membres titulaires***

*Mesdames et Messieurs Roland PEYRON, Christelle RUYSSCHAERT, Christian TEULADE, Fabienne BARBANSON, Nadia MACIPE : **membres suppléants***

Liste 2 composée de :

*Messieurs Francis BOMPARD, Rémy CLEMENT, Franck MILLET, Olivier SALIN, José FERNANDES : **membres titulaires***

*Mesdames et Messieurs Clotilde MAZZA DOS SANTOS, Annie FEUILLAS, Francis KORNPROBST, Olivier ROQUE D'ORBCASTEL, Jean-Louis NICOLAS : **membres suppléants***

Il a été procédé au vote à scrutin secret puis au dépouillement par les deux assesseurs désignés : Amélie LEBRE et Alan PUSTOCH.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 89

Nombre de suffrages exprimés : 88 (1 bulletin blanc)

Ainsi répartis :

La liste 1 obtient : 50 voix

La liste 2 obtient : 38 voix

Quotient électoral : 17.6

À la suite de l'attribution des sièges, la liste 1 obtient trois sièges et la liste 2 obtient deux sièges.

Sont ainsi déclarés élus :

Messieurs Jean-Claude BRUS, Denis CONIL, Michel TREMORI, Francis BOMPARD et Rémy CLEMENT en tant que **membres titulaires** ;

Mesdames et Messieurs Roland PEYRON, Christelle RUYSSCHAERT, Christian TEULADE, Clotilde MAZZA DOS SANTOS et Annie FEUILLAS, **membres suppléants**, pour faire partie, avec M. le Président Sébastien BERNARD, de la Commission d'appel d'offre.

Transmission en préfecture le : 23/06/2026

Le Secrétaire de séance,

Le Président,

Mise en ligne le : 23/06/2026

Philippe CAHN

Sébastien BERNARD

Ampliation à :